



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 décembre 2018

La task-force dédiée de l'AMF au plus près des PME : bilan des rencontres de l'année 2018

Le régulateur a souhaité inscrire l'accompagnement des PME-ETI au cœur de son plan stratégique. A cet égard, une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de collaborateurs a été constituée pour doter l'AMF d'une task-force clairement identifiée et pleinement mobilisée sur le terrain à Paris et en province, notamment à travers des rencontres. Retour sur ces premières initiatives.

Trois ateliers de l'AMF dédiés, plus de 130 sociétés présentes

Consciente que les obligations réglementaires sont nombreuses et parfois complexes, l'équipe a rapidement organisé des rencontres avec les sociétés cotées, à Paris comme en région. Ces derniers mois, ce sont deux ateliers organisés successivement à Lyon puis à Paris qui ont permis de rassembler 70 PME : durant une matinée, l'équipe a présenté les principales obligations de la réglementation financière, illustrées par des exemples pratiques, et laissant une large place aux questions / réponses. Dans une même logique opérationnelle et d'accompagnement, s'est tenu un atelier pratique pour aider ces émetteurs à anticiper l'entrée en vigueur en 2020 du reporting électronique harmonisé au niveau européen (ESEF) : une soixantaine d'entre eux sont venus échanger avec les équipes de l'AMF.

De nombreuses rencontres individuelles avec les émetteurs et leurs conseils

Au-delà de ces formats pléniers, qui se renouvelleront en 2019, l'équipe a également conduit une vingtaine d'entretiens bilatéraux avec des PME-ETI mais aussi rencontré d'autres parties-prenantes, telles que des commissaires aux comptes par exemple. Les objectifs de ces échanges : être à l'écoute des interrogations et problématiques concrètes de l'ensemble de l'écosystème, pour mieux adapter les outils, et gagner en visibilité et proximité.

Des prises de parole multiples

Souhaitant multiplier les échanges et être à l'écoute de l'ensemble des acteurs, l'AMF est également présente à travers d'autres manifestations et conférences permettant à l'équipe de devenir un relai identifié au sein de la place. Ainsi, par exemple, des représentants de la task-force sont intervenus pour présenter les dernières évolutions réglementaires, aux réunions récemment organisées à Lyon et Paris par Middlenext, l'association professionnelle représentative des valeurs moyennes cotées.

La Task Force PME incarne la volonté de l'AMF d'être dans une démarche agile vis-à-vis de ces acteurs. Apprécies par les sociétés, comme en témoignent le nombre de présents et la qualité de leurs retours, ces différents formats de rencontres seront poursuivis et développés en 2019. Ils participent, au même titre que l'élaboration de contenus dédiés ou le suivi et la participation aux débats et évolutions réglementaires nationaux et européens, à la feuille de route de la task-force PME.

Mots clés

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

18 mai 2022

Rapport annuel de
l'AMF 2021 - Annexes



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02